

Le vendredi 19 avril 2013

## La Sécurité Routière en flagrant délit de dérapage argumentaire

**Alors que le chiffre des motards décédés sur la route est historiquement au plus bas, la DSCR continue de communiquer de façon fallacieuse sur le risque moto.**

Le 18 avril, la DSCR communique sur le fait qu'il y ait 27 fois plus de risques d'être tué en voiture qu'en moto. Sur un simple plan statistique, ce n'est pas faux... mais comparer l'exposition au risque routier des occupants attachés dans des véhicules carrossés à des usagers sur des deux-roues motorisés, cela revient à comparer le risque d'accident mortel entre l'alpinisme et la pétanque, au seul motif que ce sont toutes les deux des pratiques sportives !

Dans son communiqué, la Délégation à la sécurité et à la circulation routières (DSCR) indique qu'en 2012, « 650 motards se sont tués »... ces 650 victimes ne « se » sont pas tuées, elles sont décédées dans des accidents de circulation dont elles n'étaient pas forcément responsables, nuance !

Ce chiffre de 650 morts en deux-roues est d'ailleurs **le plus bas enregistré depuis quatre décennies<sup>1</sup>, avec une baisse de 14%<sup>2</sup> des tués en 2012**. Leur parc n'a pourtant cessé d'augmenter.

La FFMC et la FFM ont accepté de participer aux débats du Conseil National de la Sécurité Routière (CNSR) en y apportant leurs propositions pour la sécurité des usagers en deux-roues, propositions que nous mettons en œuvre dans les domaines de la formation des motards, de l'assurance moto, de la sensibilisation au risque pour les jeunes, de l'information des usagers et du partage de la route au bénéfice de tous.

Alors que l'Etat demande aux conducteurs de faire des efforts dans leurs comportements, **nous demandons à la DSCR un peu plus de cohérence dans sa communication** si elle souhaite continuer à associer les usagers et leurs représentants aux discussions en cours.

Le lien : [http://securite-routiere.gouv.fr/content/download/22294/193512/version/1/file/CP\\_national\\_campagne\\_2RM\\_180413\\_.pdf](http://securite-routiere.gouv.fr/content/download/22294/193512/version/1/file/CP_national_campagne_2RM_180413_.pdf)

<sup>1</sup> Selon ONISR, 698 tués à moto en 1975 pour un parc estimé à 334 000 unités, 652 tués en 2012 pour 2,8 millions de motos (125 cm<sup>3</sup> et +) selon le service d'observation des statistiques du Ministère de l'Environnement, recensement MEDEMM 2RM 2012

<sup>2</sup> Selon ONISR, en 2011-2012, la baisse des tués à moto était de -14,5%, plus fort taux d'amélioration de toutes les catégories d'usagers (-10% pour les cyclomoteurs et -8,6% pour les autos).

**Fédération Française  
de Motocyclisme**

74 avenue Parmentier

75011 Paris

Tél. : 01 49 23 77 24

Fax : 01 47 00 08 37

[communication@ffmoto.com](mailto:communication@ffmoto.com)

**Fédération Française  
des Motards en Colère**

35bis rue des Messiers

93100 Montreuil

Tél. : 06 70 09 55 16

Fax : 01 48 18 03 19

[contact@ffmc.fr](mailto:contact@ffmc.fr)